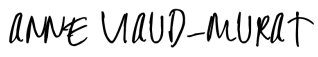


Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 21263 - 2020 B 01352 - 883 393 597 - CHENE GERMAIN
PARTICIPATIONS

Bilan, compte de résultat et annexe certifiés conformes

Signé par :

AC5283A7D9C442F...

Anne VIAUD-MURAT
Représentante permanente de la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire
Présidente

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	500		500	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				500
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		500		500	500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 538 500		1 538 500	949 500
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	91 766		91 766	94 339
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 630 266		1 630 266	1 043 839
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 630 766		1 630 766	1 044 339

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

949 500

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(36 885)	(13 551)
	Résultat de l'exercice	(242 511)	(23 334)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(179 396)	63 115
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 626 583	981 115
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113	109
	Dettes fiscales et sociales	183 466	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 810 163	981 224
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 630 766	1 044 339
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(242 511,28)	(23 334,21)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 810 163	109
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	2 577		2 120	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	2 577		2 120	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 577)		(2 120)	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	56 468		21 214	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	56 468		21 214	
CHARGES FINANCIÈRES	RESULTAT FINANCIER	(56 468)		(21 214)	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(59 045)		(23 334)	
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	183 466			
CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL DES PRODUITS				
	TOTAL DES CHARGES	242 511		23 334	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(242 511)		(23 334)	

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le dernier PCG en vigueur par les règlements ANC
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			500			500
	Autres titres immobilisés	500		(500)			
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500					500
TOTAL		500					500

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 538 500	1 538 500	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	1 538 500	1 538 500	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	113	113		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	183 466	183 466		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 626 583	1 626 583		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 810 163	1 810 163		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

1	0
---	---

Les montants indiqués sont ceux de l'exercice 01/01/2023 au 31/12/2023

Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(13 551)	(23 334)			(36 885)
Résultat de l'exercice	(23 334)	23 334		(242 511)	(242 511)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	63 115			(242 511)	(179 396)

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 63 115

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 63 115

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (242 511)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024
--

Le vingt-huit juin deux mille vingt-quatre, au siège social,

La soussignée,

LA **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE**, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.315.000.000 euros dont le siège social est situé au 2, Place Graslin – CS 10305 - 44003 Nantes Cedex 1 et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 392 640 090,

Représentée par Monsieur Christophe PINAULT, en sa qualité de Président du Directoire,

Associé Unique de la SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

En sa qualité de Président de la Société, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire représentée par Madame Anne VIAUD-MURAT, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport d'activité de la Société au cours de cet exercice.

L'Associé unique constate que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport d'activité du Président.

L'Associé Unique reconnaît expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance, en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information préalablement aux décisions qui suivent.

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES AUX POINTS SUIVANTS :

- Rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION :

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Président et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport d'activité, lesdits comptes se soldant par un résultat déficitaire de 242.511 euros.

L'Associé Unique donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION :

(Affectation du résultat de l'exercice)

Sur proposition du Président, l'Associé Unique décide d'affecter le résultat déficitaire de 242.511 euros de la manière suivante :

➤ Affectation au compte « Report à nouveau » :	
Résultat de l'exercice	(242.511) euros
Report à nouveau	(36.219) euros
<i>Report à nouveau après affectation</i>	<i>(278.730) euros</i>

L'Associé Unique constate que les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, en application des dispositions de l'article L.225.248 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L.227-1, alinéa 3, il devra, dans les quatre mois de la présente décision, être consulté à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

L'Associé Unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION :

(Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION :

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné dans le registre de ses décisions.

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire
Représentée par Monsieur Christophe PINAULT

DocuSigned by:
 **CHRISTOPHE PINAULT**
5D2834A0128A432...

Associé Unique